

Résidence Lucie et Raymond Aubrac Bezons



Type d'opération : **Construction**
Nombre de logements à la livraison : **32**
Coût des travaux : **6 502 574€**
Démarrage du chantier : **Mars 2010**
Livraison : **Juillet 2011**

Les enjeux

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la reconstitution de l'offre de logements sociaux réalisée au titre du **Programme de Rénovation Urbaine des Bords de Seine**. En tant qu'acteur majeur du logement social, AB-Habitat participe pleinement à la dynamique de projet mise en œuvre dans ce quartier, en accompagnement de l'arrivée du Tramway T2 au Pont de Bezons.

Le programme permet de proposer aux locataires **32 logements neufs**. Il est idéalement situé, entre la rue Branchard et la rue de Pontoise, à quelques minutes de la future station de Tramway et des nouveaux équipements publics.

L'opération s'inscrit dans une démarche de développement durable, elle a obtenu les labels Qualitel et Habitat & Environnement Profil A THPE.

Le programme

L'ensemble comprend **32 logements dans 3 bâtiments distincts**, répartis en **4 T2, 15 T3, 11 T4 et 2 T5**. **Deux logements en rez-de-chaussée accueillent des locataires à mobilité réduite**. Les appartements bénéficient tous d'une double exposition et sont souvent agrémentés de balcons ou de terrasses. Un jardin aromatique suspendu et des espaces végétalisés s'intègrent harmonieusement entre les bâtiments. Des parkings sont situés en sous-sol de la résidence et accessibles par un ascenseur.

Les choix techniques ont été effectués dans le souci constant de limiter les charges et de faciliter les interventions d'entretien : utilisation de matériaux isolants, pérennes et respectueux de l'environnement, pour le gros œuvre comme pour les finitions, chauffage collectif au gaz complété par du solaire pour la production de l'eau chaude notamment, éclairage basse consommation, ventilation mécanique contrôlée, terrasse végétalisée...

Le plan de financement

Le prix de revient de l'opération s'élève à 6 502 574 €.

Répartition du financement :

- Fonds propres de l'Office (17%),
- Prêt à la Caisse des Dépôts (51%),
- Subvention de l'ANRU (13%),
- Subvention du Conseil Régional (8%),
- Subvention de la Communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons (5%),
- Subvention de la ville de Bezons (4%),
- Subvention du Conseil Général (2%).

Les entreprises du chantier

- Maîtrise d'oeuvre
 - Architecte : Gemaile RECHAK
 - Conseil HQE : Atelier D
 - BET TCE : Antonelli
 - BET Structure : CEBAT
 - Economiste : Loizillon
- Bureau de Contrôle : SOCOTEC
- CSPS : QUALICONSULT
- Entreprise générale : CARI

